

Un engagement sur le long terme

Le maître mot des actions pour Montreux est « Qualité de vie ». Renforcer les conditions nécessaires à une qualité de vie de valeur tout en augmentant l'attrait sociétal, économique, touristique et culturel de la Commune, passe par la mise en œuvre du développement durable à l'échelle du territoire.

Depuis de nombreuses années, la Commune de Montreux affiche une politique énergétique engagée et pragmatique. Elle a été récompensée par le label Cité de l'énergie une première fois en 1999 pour ses efforts constants et son attitude exemplaire en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie, ainsi que dans l'application des préceptes du développement durable. Labellisation renouvelée quatre fois depuis lors.

Montreux a signé en 2009, avec la Commission européenne, la Convention des Maires dans laquelle elle s'engage à réduire de 20% ses émissions de CO₂ d'ici à 2020. Cet objectif a déjà été atteint en 2014, avec une diminution de 34%. En 2013, Montreux a été sélectionnée pour faire partie du projet pilote « Société à 2000 watts ». Un projet à long terme, qui repose sur un principe d'équité selon lequel chaque habitant de la planète aurait droit à la même quantité d'énergie annuelle. Si l'objectif des 2000 watts est attendu entre 2050 et 2100, la Commune s'est fixé un objectif intermédiaire de 4000 watts d'énergie primaire par habitant pour 2020. Avec 3864 watts en 2014, Montreux a déjà dépassé cet objectif. En 2015, la Commune a mis en place son Plan Directeur Communal des énergies (PDCen). Il a pour but principal de mettre en évidence les potentiels énergétiques de la Commune et de définir les objectifs globaux concernant les performances énergie-climat qui lui permettront d'atteindre la société à 2000 watts. Finalement, c'est en 2016 que la Commune a été honorée par l'obtention du label European Energy Award® GOLD.

Les projets phares de la politique énergétique

- Suivi énergétique, optimisation et assainissement des bâtiments communaux depuis 1988.
- Participation depuis 2006 à la campagne Display® d'affichage des performances énergétiques des bâtiments publics.
- Achat d'électricité certifiée nature-made star ou 100 % renouvelable pour la totalité de la consommation de l'éclairage public et des bâtiments communaux.
- Fonds pour le développement durable destiné intégralement aux particuliers et entreprises du territoire communal (budget annuel env. CHF 230'000.- et plus de 1,3 Mio distribué).
- Mise en place du Plan Directeur Communal des énergies (PDCen).
- Participation au projet « Société à 2000 watts ».

© Montreux Riviera - Giovanni Paolo Antonelli

En quelques chiffres

Commune : Montreux
Canton : Vaud
Nombre d'habitants : 26'283
Superficie: 33,4 km²
Internet ... www.commune-de-montreux.ch

Première labellisation: 1999



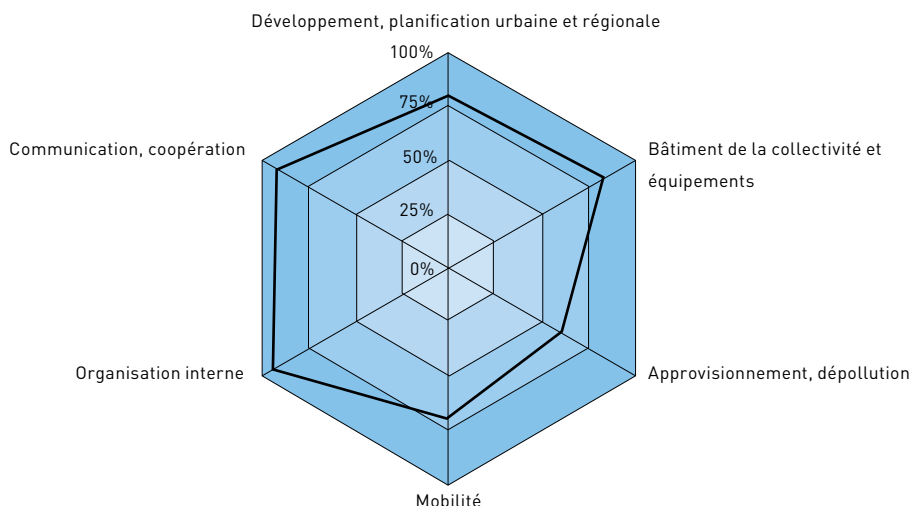


« Qualité de vie et environnement ! »

« La Commune de Montreux a reçu en 2016 l'European Energy Award®-GOLD. Cette distinction récompense près de trente ans d'engagement de ses autorités en faveur d'une politique énergétique résolument tournée vers l'exemplarité et le pragmatisme. L'obtention du label GOLD conforte encore la Municipalité dans son objectif de qualité de vie pour l'ensemble des habitants de la Commune, et ce dans un environnement préservé. Cette volonté passe par la vision d'un développement durable et d'une politique énergétique maîtrisée. C'est dans ce but que Montreux a fait de la Société à 2000 watts sa ligne de conduite en matière de gestion de l'énergie. Actuellement, les résultats enregistrés sont plus que satisfaisants, preuve que la politique énergétique communale, mise en place depuis longtemps, porte ses fruits. »

Laurent Wehrli
Syndic de Montreux et Conseiller national

Taux de réalisation en 2016



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la Commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la Commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

Montreux s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- atteindre l'objectif des 3x20 sur le territoire communal d'ici 2020 :
1. Augmenter de 20% l'efficacité énergétique / 2. Diminuer de 20% les émissions de CO₂ / 3. Couvrir 20% des besoins en énergie par des énergies renouvelables ;
- réalisation d'une installation de chauffage à distance recourant aux énergies renouvelables, pour le chauffage et le refroidissement de la ville ;
- mise en œuvre d'actions dans le cadre de l'Agenda 21 communal ;

- plan de mobilité d'entreprise pour le personnel communal ;
- édition d'une carte des itinéraires piétonniers et cyclistes de la Commune.

Personne de contact à Montreux

Pascal Mullener, T 021 962 78 09
pascal.mullener@montreux.ch

Conseillère Cité de l'énergie

Brigitte Dufour-Fallot, T 021 861 00 96
brigitte.dufour@bio-eco.ch

SuisseEnergie pour les Communes

c/o Planair, T 032 933 88 40
info@planair.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch/montreux



européan energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.